

Royaume du Maroc

Office National de Sécurité Sanitaire
des Produits Alimentairesالمملكة المغربية
المكتب الوطني للسلامة الصحية
للمنتجات الغذائية

N° 2176...ONSSA/DR1

Rabat, le 01 JUIN 2013

**LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'ONSSA,
REGION DE RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER & GHARB-CHRARDA-BNI HSEN**

A

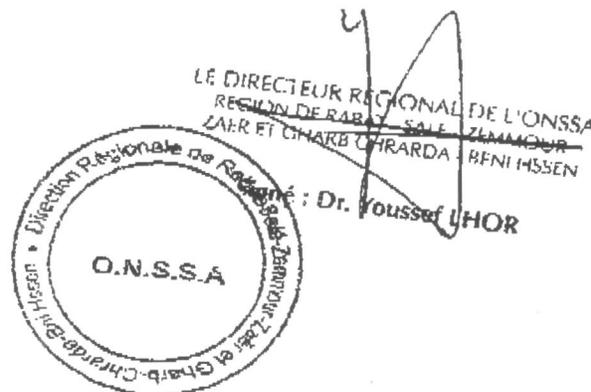
**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'AGENCE MAGHREB ARABE PRESSE
RABAT**

Objet : Communiqué de presse n° (1)

Dans le cadre de ses missions visant la protection de la santé du consommateur, la Direction Régionale de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër & Gharb-Chrarda-Bni Hssen, a prévu de renforcer le contrôle des produits alimentaires durant le mois sacré de ramadan 1434, en vue de s'assurer de leur qualité sanitaire et de retirer du circuit de commercialisation les produits impropres à la consommation humaine ou douteux pour une meilleure sécurité des consommateurs.

Aussi, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint un communiqué de presse (n° 1) à ce sujet pour publication et diffusion auprès de la presse écrite et audiovisuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Royaume du Maroc
Office National de Sécurité Sanitaire
des Produits Alimentaires



المملكة المغربية
المكتب الوطني للسلامة الصحية
للمنتجات الغذائية

Rabat, le 01/07/ 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 1

Dans le cadre de ses missions visant la protection de la santé du consommateur, la Direction Régionale de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), Région de Rabat Salé Zemmour Zaer et Gharb Chrarda Bni Hssen, a prévu de renforcer le contrôle des produits alimentaires durant le mois sacré de Ramadan 1434, en vue de s'assurer de leur qualité sanitaire et de retirer du circuit de commercialisation les produits impropres à la consommation humaine ou douteux pour une meilleure sécurité des consommateurs.

Compte tenu de l'accroissement de la consommation de certaines denrées durant la période de ramadan et du caractère périssable de ces denrées qui pourraient porter préjudice à la santé des consommateurs chaque fois que les conditions de distribution et de commercialisation ne sont pas respectées, la Direction Régionale de l'ONSSA, Région de Rabat Salé Zemmour Zaer et Gharb Chrarda Bni Hssen, va renforcer le contrôle durant cette période par les brigades de l'ONSSA ou dans le cadre de commissions mixtes locales de contrôle organisées à cet effet.

Les lieux concernés par ce contrôle sont : les établissements de productions, les points de vente, les lieux de restauration collective à caractère social et commercial, les principaux axes routiers, les aires de repos...etc.

Dans le but d'informer l'opinion publique des activités de contrôle et de sensibilisation entreprises par les services de contrôle de la Direction Régionale de l'ONSSA, Région de Rabat Salé Zemmour Zaer et Gharb Chrarda Bni Hssen, un communiqué présentant les états récapitulatifs des opérations de contrôle sera transmis aux médias de façon hebdomadaire.

L'ONSSA est un établissement public crée par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

المكتب الوطني للسلامة الصحية للمنتجات الغذائية

المكتب الوطني للسلامة الصحية للمنتجات الغذائية

المديرية الجهوية، جهة الرباط سلا القنيطرة، إقليم القنيطرة، شارع محمد السادس، 10015 الرباط
 Direction Régionale, Région de Rabat Salé Zemmour Zaer & Gharb Chrarda Bni Hssen
 Madinat Al Ifrane, (A.V Hassan II) B.P 6412, Rabat Institute, 10015 Rabat
 تليفون: 05 37 77 17 85 - فاكس: 05 37 77 17 85 - بريد إلكتروني: onssa@regional.ma
 تليفون: 06 73 99 82 77 - فاكس: 06 73 99 82 77 - بريد إلكتروني: onssa@onssa.ma